

Image not found or type unknown



Enseigne déjà posée sur une futur acquisition

Par **maand**, le **06/11/2009** à **18:40**

Bonjour,rnj'envisage d'acheter un appartement dans une petite copropriété,et sur le mur de ce futur bien se trouve une enseigne publicitaire du commerce situé en dessous.L'autorisation avait été donnée par l'ancien propriètaire.Quel est mon recours?rnMerci et sincères salutations.